

Dix-septième année. - N° 6.043
ABONNEMENTS
Nievre et limitr... 55.00 30.00 16.00

Régional Quotidien

VINGT CENTIMES

Rédaction, Administration, Publicité: 3, rue du Chemin-de-Fer, NEVERS

DIRECTEUR-RÉDACTEUR EN CHEF: Abel LAMY

COMPTE CHEQUES POSTAUX: Paris 272-43 - REGISTRE DU COMMERCE N° 57

DIMANCHE

13

SEPTEMBRE 1925

Dessin inédit de FREGO



Je compte jouer cartes sur table! - Vraiment, vous êtes un charmant partenaire!

Le 20 septembre le général de Lardemelle présidera l'anniversaire de la reprise de Douaumont

Bar-le-Duc, 12 septembre. - Le neuvième anniversaire de la reprise du fort de Douaumont sera célébré le dimanche 20 septembre sous la présidence de M. le général de Lardemelle, commandant le 6^e corps d'armée.

LES CHINOIS TUENT UN OFFICIER DE L'ARMÉE SOVIETIQUE

Hong-Kong, 12 septembre. - Un officier délégué par les soviets pour commander les troupes chinoises du gouvernement de Canton, a été tué par un élève officier. Celui-ci arrêté en même temps que sept de ses camarades.

L'affaire des millions du maharajah suit son cours

Paris, 12 septembre. - Le capitaine Arthur, inculpé de recel de fonds provenant du chèque d'un million escroqué au maharajah Hari Singh, a subi cet après-midi son dernier interrogatoire.

Un incendie provoque une panique dans un cinéma

Saint-Malo, 12 septembre. - Hier soir, à 9 h. 30, par suite de l'imprudence d'un spectateur qui devait, pense-t-on, fumer une cigarette, le feu s'est déclaré au cinéma du Casino municipal.

LE COURS DES CHANGES

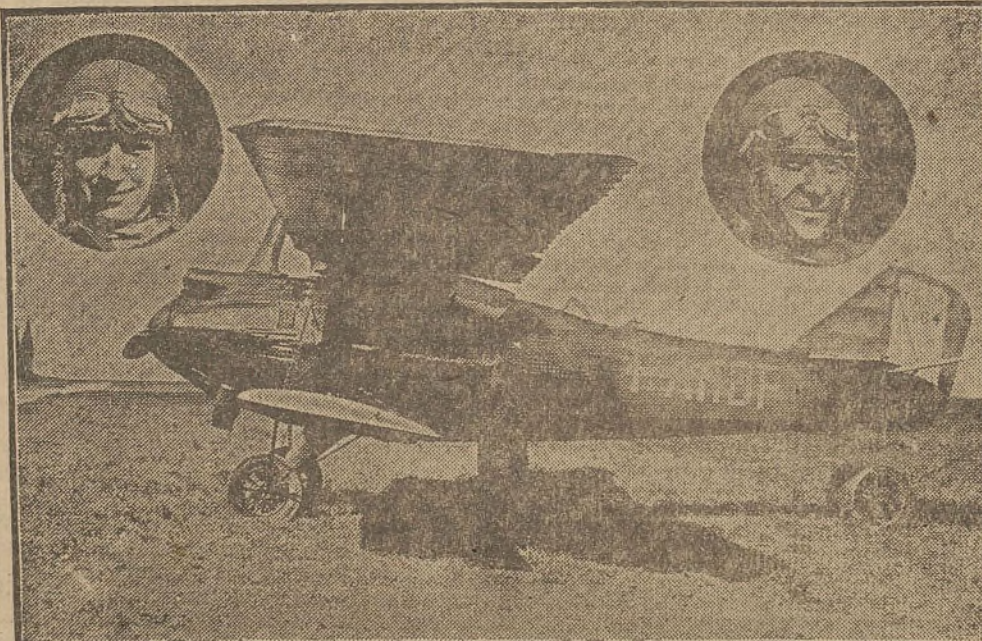
Paris, 12 septembre. - La stabilité du franc s'est maintenue aujourd'hui sur le marché des changes où il n'y avait d'ailleurs pas de cotation officielle.

Un malfaiteur cambriole la sous-préfecture de Bergerac

Bergerac, 12 septembre. - Dans la nuit de jeudi à vendredi, un malfaiteur a ouvert au moyen d'une fausse clef très certainement, une petite porte des bureaux de la sous-préfecture, donnant sur la place Gambetta.

Tout est calme en Syrie... dit le général Sarraïl

Paris, 12 septembre. - D'après un télégramme du général Sarraïl, tout est calme en Syrie, même dans les environs de Souda.



A droite: l'aviateur COSTES. - A gauche: l'aviateur THIERRY. L'avion avec lequel les héros aviateurs vont accomplir le raid Paris-les Indes

ABD EL KRIM NE CONNAISSAIT PAS NOS SOLDATS Notre offensive se poursuit irrésistiblement Les Riffains se replient en hâte dans l'intérieur du pays

Les opérations du 10 septembre en direction de Taouanat

Fez, 12 septembre. - Du balcon de Taouanat, nous venons de voir se dérouler en quelques heures, les différentes phases d'une bataille menée à la moderne, avec tous les engins nouveaux, telle qu'il s'en livre pour l'éducation des soldats dans les camps de Châlon, de Mally, etc.

Cette bataille, qui s'est déroulée exagérément de hâblerie, étant donné la disproportion des forces en présence, de la neutralisation complète de l'adversaire, nous a rendu maître des anciens postes d'Astar et de Sker, abandonnés le 4 et 5 juin dernier, après un décrochage assez pénible.

Dès midi, des tonnes de barbelés, apportés de Taouanat, à dos de mulets, viennent entourer ces points, où nous nous rétablissons à demeure cette fois.

Pendant ce temps, le général Naulin, qui a assisté au décollage de la manoeuvre et de son développement, téléphonait à Meknés au maréchal Pétain, pour lui demander d'exploiter plus à fond qu'il n'était prévu, une situation excellente, et dont les résultats seront plus tangibles encore dans quelques jours.

Voici maintenant schématisée l'opération exécutée par les trois brigades mixtes des colonels Nogué, Dufour et Desjardins, sous la direction du général Billotte :

Partis d'Al-Aïcha dans la soirée du 10, en direction de la vallée de l'Oued Sahella, un groupe de partisans accompagnés d'un escadron de spahis et d'une batterie d'artillerie de montagne, s'était installé en couverture pour empêcher l'ennemi de menacer l'aile gauche, de déboucher de la vallée et de descendre des pitons du Djebel Ahil.

Pendant cette journée du 10 également, une artillerie puissante composée de canons de 155, de 80 et de 75 prit ses hausses sur tous les objectifs du champ de bataille pendant que les éléments des trois brigades occupaient leurs positions de départ.

A 5 heures ce matin, se déclenchait la préparation d'artillerie. Les obus de 155 s'écrasèrent sur le village d'Astar et sur le plateau qui le domine, partant enfin où l'ennemi pouvait avoir trouvé un abri des rochers, des retranchements préparés, tandis que l'artillerie légère exécutait des barrages de fusants et de perçants sur les bois d'oliviers, les vignes, les ravins, les champs d'orge non récoltés.

A 6 heures les tanks s'ébranlèrent, puis derrière eux les bataillons d'infanterie, de la brigade Nogué, commandés par un spécialiste de la manoeuvre en ce pays qui est en même temps un chef complet dans toute l'acceptation du mot, avec pour mission d'envoyer Astar et ses pitons.

La brigade Dufour au centre devait marcher le plus loin possible en direction de Sker et la brigade Desjardins, à droite, assurer la sécurité.

A 8 heures du matin, le colonel Nogué plantait son fanion sur Astar, expropriant de l'ancien poste d'Astar et le colonel Dufour le sien sur Sker qui ne devait être atteint qu'aujourd'hui.

Noyé dans un océan de fer et de feu, attaqué par les chars d'assaut, poursuivis par le feu meurtrier des mitrailleuses, déboulés à la grenade, repérés par l'aviation, signalés même au loin par les ballons d'observation, les dissidents furent contraints à la retraite précipitée, afin d'éviter d'être enveloppés.

Les seules pertes que nous ayons en lés et en blessés ont été causées par des tireurs embusqués qui ne s'opposaient pas à la marche en avant, mais cherchant des cibles faciles, tiraient et se sauvaient.

Les opérations du 11

Fez, 12 septembre. - Après le succès de la journée d'hier, nos troupes exploitant leur avance ont continué à progresser dans la région du groupe Pruneau.

A l'aube, nos colonnes sont parties des premières heures, se dirigeant sur Amjat, objectif de la journée, capitale politique des Beni-Zeroual.

A 9 h. 30, nos actions se développaient normalement. D'autre part, le groupement Billotte a élargi dans la matinée les positions de Sker, en lançant sur la droite du dispositif d'hier, une brigade devant attaquer la région que avaient été occupées au cours de l'attaque à objectif limité d'hier matin.

Pendant, plusieurs rassemblements ont été repérés dans des ravins au nord-ouest de Souk Ethina. Ils ont été bombardés avec succès par nos escadrilles.

L'AVIATION FRANÇAISE EST DANS UNE BELLE PHASE Lاسنه vient de battre le record du monde des 1.500 et 2.000 kilomètres

Etampes, 12 septembre. - L'aviateur Lasne, parti pour battre le record du monde de vitesse sur 1.500 et 2.000 kilomètres, a pleinement réussi dans sa tentative. Parti ce matin à 9 heures 34 m. 5 s., sur son appareil de chasse Nieuport, il a atterri ce soir à 18 heures 43 m. 18 s. 4/5, après avoir tenu l'air 9 heures 8 m. 12 s. 4/5. Le record du monde sur 1.500 kilomètres a été battu en 6 heures 51 m. 17 s., soit à la vitesse moyenne horaire de 218 kil. 827. Les 2.000 kilomètres ont été accomplis en 9 heures 08 m. 32 s. 7/10, soit à la vitesse moyenne horaire de 218 kil. 759, ce qui bat de loin le record du monde.



L'aviateur LASNE

M. Painlevé fait des déclarations optimistes au sujet de la Société des Nations et du Maroc

Paris, 12 septembre. - M. Painlevé, président du Conseil, a reçu ce matin les membres de la presse auxquels il a fait les déclarations suivantes :

« Je suis en ce moment plus satisfait de l'accueil fait à Genève à la délégation française et aux idées qui orientent sa politique. La situation n'était pas sans difficultés, il fallait que les travaux de l'assemblée se déroulassent dans la voie des réalisations, sans pourtant que rien fut sacrifié des principes et des aspirations qui s'inscrivent dans le protocole. Il fallait que ces travaux apportassent comme une aide, une impulsion aux négociations en cours et ne nuisissent en aucune façon de les entraver. Vous avez vu par les discours de M. Chamberlain et de M. Paul Boncour, que ce double but a été rempli à la fois en toute loyauté et en toute cordialité entre les nations représentées à Genève. Vous avez vu, d'autre part, que les négociations les plus délicates concernant la sécurité de l'Europe et de la France en particulier, sont activement poursuivies par les personnels compétents. La nation française peut se fier à la clairvoyance et à la sagesse de notre ministre des affaires étrangères. M. Briand, ainsi qu'à son sens d'humanité, pour concilier dans toute la mesure possible, les droits et les soucis de la France et des nations qui lui sont unies, avec les droits et les soucis de tous les autres peuples qui veulent réellement la paix. »

Quant à mon voyage à travers nos provinces recouvrées, je ne puis guère que vous répéter ce que je disais hier à Metz. Le jeune Français qui, il y a 40 ans, traversait, le cœur serré, nos ciels perdus de Lorraine et d'Alsace n'aurait jamais osé espérer une aussi belle récompense, de sa vie, que l'inoubliable accueil que les Alsaciens et les Lorrains ont bien voulu me réserver. »

Le gouvernement entend faire aboutir dans un état extrême-bref, les questions économiques et financières, dont la solution est indispensable pour donner son plein essor à la prospérité de nos trois départements libérés. Voilà pour les questions d'ordre matériel. Quant aux autres questions, il ne peut s'agir, quand on n'y réfléchit de sang-rond, que de malentendus et non pas de conflits.

L'âme alsacienne, l'âme lorraine restent pleinement attachées, le Maelstrom hier aux principes les plus généraux de l'évolution française. Ce sont ces mêmes principes qui inspirent toujours notre République après cinquante ans de séparation.

Puis, parlant de la question marocaine, M. Painlevé poursuit : « L'heure est venue et, malgré elle, la France a dû déployer sa force. Les nouvelles qui nous parviennent montrent la maîtrise avec laquelle ont été minutieusement préparées, en parfaite union avec les vaillants soldats et soldats espagnols, les opérations nécessaires. Si nos adversaires ont pris pour de la faiblesse la générosité de la France, s'efforçant de rétablir la paix sans verser de sang, les jours qui viennent vont dissiper leur erreur. Les forces françaises briseront tous les obstacles. »

La Suisse dépose un vœu au sujet de la cour permanente de justice

Genève, 12 septembre. - Ce matin, en ouvrant la séance, le président de l'assemblée a annoncé que la délégation suisse avait déposé sur le bureau une résolution ainsi conçue : « L'assemblée apprend avec satisfaction que les Etats ont accédé jusqu'à ce jour les dispositions facultatives du traité de la Cour permanente de justice internationale, relatif à la juridiction obligatoire de la Cour, exprime le vœu que ces Etats engagés pour une période venue à expiration prochainement, veuillent prendre toutes les dispositions nécessaires en vue de renouveler leur engagement. L'assemblée sera appelée à la fin de la discussion en cours à prononcer sur cette proposition de résolution. »

CONTRIBUABLES, A VOS POCHES

Le super-financier Caillaux vient de sortir son projet

Et ce projet aboutit, hélas à des charges nouvelles

Paris, 12 septembre. - Le projet de budget pour 1926 sera distribué cet après-midi aux membres de la commission des finances de la Chambre. Le projet ne comprend que 158 articles au lieu de 820 dans le projet de budget 1925 et les dispositions fiscales proprement dites, modifiant ou créant des impôts, forment un total de vingt articles au lieu de 150 dans le projet déposé l'an dernier.

Comme le fait ressortir l'exposé des motifs que nous reproduisons plus loin, l'équilibre du budget a été principalement obtenu par le relèvement du taux des impôts déduits sur le revenu qui porte à 20 % la taxe sur les revenus des capitaux mobiliers et immobiliers ; à 15 % la taxe sur les bénéfices industriels et commerciaux ; à 10 % l'impôt sur les traitements et salaires, étant entendu que les revenus du travail au-dessous de 16.000 francs et même au-dessous de 20.000 francs, si les charges de famille entrent en jeu, ne subissent aucune majoration de taxe.

Et 2^e par des taxes nouvelles sur la richesse acquise. La première est la taxe complémentaire sur les revenus, capitaux entrant dans la composition du revenu global. Elle ne porte que sur la portion excédant 7.000 francs et elle est calculée d'après le tarif suivant :

- 2,50 % sur la fraction comprise entre 7.000 et 50.000 francs.
 - 4 % sur la fraction comprise entre 50 et 100.000 francs.
 - 6 % sur la fraction comprise entre 100.000 et 500.000 francs.
 - 8 % excédent 500.000 francs.
- La seconde est une taxe annuelle sur les capitaux mobiliers improductifs, établis sur la valeur des meubles meublants, de l'argenterie, des bijoux, perles et pierres précieuses, des tableaux, objets d'art et de collections, tapis séries, livres et autres objets mobiliers. Le taux est fixé à 0,50 %.
- Chaque contribuable a droit à une déduction de base de 50.000 francs plus 30.000 s'il est marié, plus 10.000 francs par personne à sa charge. Les prévisions de recettes pour ces deux taxes nouvelles sont de : 100 millions pour les taxes complémentaires sur les revenus des capitaux ; 80 millions pour la taxe sur les capitaux mobiliers improductifs, compte tenu de ces dispositions nouvelles le total des recettes est de 36 milliards 172 millions.

L'exposé des motifs

L'exposé des motifs déclare que le projet de budget soumis est un budget de vérité, comprenant la totalité des dépenses de l'Etat au cours de l'année à venir, plaçant en regard les recettes provenant uniquement de l'impôt, budget en irréprochable équilibre. Il n'est pas d'équilibre budgétaire et les principes élémentaires de toute comptabilité domestique ne sont observés. D'un côté, la totalité des dépenses, de l'autre les recettes des impôts, rien que les recettes des impôts.

La différence entre les recettes et les dépenses laissant un surplus de ressources. L'exposé dit notamment :

L'accroissement des dépenses de l'Etat a été limité au minimum. Les dépenses d'augmentation présentées par les divers départements ministériels s'élevaient à près de 3 milliards. Elles ont été réduites aux deux-tiers, soit à un milliard. D'autres compressions sont à l'étude. Les premières réalisations ne tarderont pas. Cependant pour qu'elles aboutissent et se traduisent dans le budget par une réduction effective des dépenses, le concours du temps est indispensable.

Il faudra encore celui des administrations qui devront entendre la nécessité des retranchements, dont, quelques-unes ne parviennent pas à saisir l'importance exacte. Il faudra que soient fermées les voies détournées et malheureusement ouvertes aux services qui leur permettent de se créer auprès du budget, général des ressources à enlever dans des budgets occultes, soustraits au contrôle parlementaire. Des dispositions législatives seront réclamées pour mettre fin aux prodigalités dont bénéficient certaines collectivités jouissant de subventions bien supérieures à leurs besoins réels.

Le ministre des finances ajoute : Nous voulons que le redoutable oeil d'impôts que nous vous présentons, soit le dernier que d'ici de longues années vous soyez appelés à sanctionner.

Il est obligé de solliciter de ce pays, encore douloureux des blessures de la guerre, un grand effort financier. Les dépenses se montent à 36 milliards 40 millions. Les recettes à 32 milliards 600 millions, d'où insuffisance de ressources de 3 milliards 800 millions.

A qui demander ce supplément de ressources ? Voici la réponse de M. Caillaux, et le malheureux ne s'aperçoit pas qu'en taxant le capital outre mesure, il taxe du même coup le travail, qu'en économie politique tout se répète. Ces charges nouvelles qui lui paiera ! Les gros, dit M. Caillaux, ou les petits.

A tous les possédants, à tous ceux également auxquels le travail procure de larges assurances. A ceux-là seulement. C'est pourquoi le ministre propose le relèvement des taux des impôts ordinaires, la création d'un impôt complémentaire à tarifs progressifs sur les revenus des capitaux et une taxe parallèle aux impôts mobiliers sur les capitaux mobiliers improductifs.

M. Caillaux propose d'autre part, dès maintenant, la suppression des quatre taxes assimilées aux contributions directes et enfin des reprises sur les enrichissements abusifs qui se sont produits dans les régions libérées. Il propose de soumettre à une révision exceptionnelle, certaines indemnités qui sont à l'origine de profits excessifs.

Le produit de ces remboursements sera attribué à la caisse d'amortissement dont les recettes doivent servir à faire face au règlement des dettes de la France envers les alliés. Tels sont les projets du super-financier, qui attirent les producteurs, mais qui laissent toute facilité à la finance anonyme et vagabonde.

LE CONFLIT DES BANQUES

Les employés révoqués protestent

Paris, 12 septembre. - Des révoications ayant été prononcées dans certains établissements financiers, à l'occasion de la grève des employés, qui a pris fin ce matin, les grévistes révoqués ont adressé à M. Durafour, ministre du travail, une lettre de protestation lui demandant ce qu'il comptait faire pour obtenir des patrons l'observation des engagements précédemment pris.

Les signataires sollicitent du ministre une entrevue prochaine et se déclarent décidés à lutter énergiquement pour obtenir la réintégration de tous les révoqués sans exception.

A Montpellier, les employés de banque continuent la grève

Montpellier, 12 septembre. - Alors qu'on espérait que le conflit bancaire était terminé, la continuation de la grève a été volée par les grévistes de Montpellier, qui ne sont pas satisfaits des réponses patronales.

NEURASTHÉNIQUE, ELLE SE BRULE VIVE

Saint-Etienne, 12 septembre. - Neurasthénique, Mme Goutte, 49 ans, domiciliée à Chirassimont, a mis tragiquement fin à ses jours. Elle attendait le départ de sa fille unique avec qui elle vivait, pour dresser au milieu de sa maison un bûcher qu'elle arrosait de pétrole et sur lequel elle se coucha après y avoir mis le feu. Une heure plus tard, des voisins trouvèrent la malheureuse complètement carbonisée.

On va bientôt connaître l'assassin du garde-chasse de Dion

Dion, 12 septembre. - Le Polonais Rocpe, arrêté comme auteur probable de l'assassinat du garde-chasse Georges Sauvain, du château de Dion, continue à affirmer son innocence. Mais une trouvailler faite hier soir, va aider la justice à savoir nettement si il ment.

La casquette et le fusil du garde-chasse restés jusque-là introuvables, viennent en effet d'être découverts dans le bois de Puizeul, accrochés à un buisson, à 150 mètres du point où le cadavre fut découvert et à 350 mètres de l'habitation de Rocpe. Les empreintes digitales, très visibles, permettront sans doute à l'accusation de se préciser.

IL EST EMPOISONNE PAR DES CHAMPIGNONS

Metz, 12 septembre. - Un ouvrier Italien nommé Chiattarelli, employé à la mine Rochavillers, ayant consommé des champignons qu'il avait trouvés dans la forêt et qu'il croyait de bonne espèce, a succombé peu après, dans d'horribles souffrances.

LE CONSEIL MUNICIPAL DE RIVES-DE-GIERS EST EN CONFLIT AVEC SON MAIRE

Rives-de-Giers, 12 septembre. - Par 15 voix contre 8, le conseil municipal a refusé d'approuver les comptes administratifs du maire en se basant sur le non paiement d'une dette de 160.000 francs pour laquelle les crédits seraient cependant alloués. Le maire, M. Priron, a, malgré ce vote, refusé de démissionner, si le conseil en entier se démissionnait pas.

A AURILLAC, IL FAIT UN FROID DE LOUP

Aurillac, 12 septembre. - La nuit dernière, le thermomètre est descendu au-dessous de zéro. Depuis lundi, un froid vil sévit sur la Haute-Auvergne. Les légumes dans les jardins et les blés noirs sont gelés.

PRÉVISIONS MÉTÉOROLOGIQUES

Paris, 12 septembre. - Prévisions agricoles de l'Office national météorologique pour la journée du 13 septembre.

Région Parisienne. - Assez beau temps. Vent de Nord 2 à 4 mètres. Ciel nuageux ou très nuageux avec éclaircies et rares ondées. Baïsse de température, environ 6°.

Région du Centre. - Mêmes prévisions que pour la région Parisienne. Minimum de température, environ 4°.

Région du Massif-Central. - Assez beau temps. Vent de Nord 1 à 3 mètres. Ciel nuageux avec éclaircies et rares ondées. Baïsse de température. Gelée blanche à craindre. Minimum de température, environ 2°.

LE FAKIR INDESIRABLE

On raconte bien que le Fakir Tahra-Bey, qui dut, lors de sa dernière exhibition à Paris, se mettre sous la protection de la Garde, pour échapper aux fanatiques quêteurs de talismans, fut fureur à Deauville, où les joueurs superstitieux, le poursuivaient de leurs supplications. Mais ce qu'on ne dit pas, c'est qu'ayant donné une consultation privée aux cinq cents gens qui font la hausse et la baisse au tapis vert, il fit le vide le soir autour de la partie désertée.

On sut alors qu'il avait prêté à l'un d'eux, qu'il allait reprendre les trois ou quatre millions gagnés la veille.

Aussi le fakir, dont la présence — pourtant obtenue à prix d'or — devenait ainsi un réel danger pour la cagnotte, fut-il prié d'aller porter ailleurs ses prophéties.

DERNIERE HEURE

REVUE DE LA PRESSE LA FIN DE LA GREVE DES BANQUES

Deuxième édition — 6 heures du matin Les employés de banque reprennent le travail

De nombreuses révocations sont prononcées

Paris, 12 septembre. — Les employés de Banque, à l'exception de ceux du Comptoir d'Escompte qui ne reprendront le travail que lundi, ont réintégré leurs bureaux ce matin. Près de 500 révocations ont été prononcées dans tous les établissements.

Le maréchal Lyauté rejoint le Maroc
Marseille, 12 septembre. — Le maréchal Lyauté regagnant le Maroc a pris passage à bord du paquebot Maréchal-Lyautey qui appareillera vers midi.

Il est grièvement blessé par les habitants d'une maison autour de laquelle il rôdait

Dax, 12 septembre. — Le parquet de Dax s'est transporté cet après-midi à Soustons, pour y enquêter sur une tentative de meurtre. La victime, nommée Doussay, âgée de 53 ans, qui ne parait pas pour de toutes ses facultés mentales, passait pour commettre quelques larcins dans le voisinage.

Les Courses
BIENS A VINCENTS
Prix de Viers — 1. Alcantara à M. Bizon; 2. Astrakan à M. Roumazillan; 3. Argonne II à M. Choiselet.

Le Quotidien (Pierre Bertrand):
Messieurs les directeurs des grands établissements financiers ont vaincu. La grève est finie. Les employés rentreront dans leurs bureaux à midi.

L'Action Française (manchette):
Le fils du directeur d'une de nos grandes banques a écrit un livre, fort bien vu par des socialistes et en Allemagne, pour dire que la victoire est aux Français.

L'Alliance Latine Sauvegardera la Civilisation
La Victoire (Gustave Hervé):
Le bon côté de la guerre du Rif, qui vient si mélancoliquement pour tant d'autres, c'est qu'elle peut contribuer à dissiper ou à atténuer dans une certaine mesure, en Espagne, les méfiances et les rancunes contre nous et à rapprocher deux nations qui n'ont plus entre elles aucune rivalité, qui ont tout au plus le désir de se débarrasser du poids de la décadence et garder un certain rang parmi les nations.

Voici de nouveau SHYLOCK
L'Echo de Paris (Junius):
« Il ne faut pas trop craindre d'être dupe », dit l'ancien ministre des affaires étrangères, M. Léon Daudet, en parlant de l'assassinat de son fils, les juges qui ont prononcé un non-lieu dans l'affaire Berger auraient bien dû méditer ce texte.

Qu'ils prennent garde
Le SANG DES JUSTES RETOMBERA SUR EUX
Les Gaultois (Curluis):
Les conseillers à la cour de cassation qui se refusent à juger les auteurs et les prévenus que M. Léon Daudet leur apporte de l'assassinat de son fils, les juges qui ont prononcé un non-lieu dans l'affaire Berger auraient bien dû méditer ce texte.

REPRENDRE A UNE AGRESSION N'EST PAS ORGANISER LA GUERRE
Le Temps:
Prévoir les moyens de répondre victorieusement à une agression et de châtier un agresseur, ce n'est pas, comme le pense M. Chamberlain, organiser la guerre.

LA SOCIÉTÉ DES NATIONS NE DOIT PAS FORMULER DES CONSEILS MORAUX
Le Journal des Débats:
M. Chamberlain a été injuste envers les Commissions qui ont rédigé le Protocole; elles étaient investies d'une mission définie dont elles n'avaient pas le droit de s'écarter.

PARENTS VIGILANTS, METTEZ EN GARDE VOS ENFANTS CONTRE LES EMPOISONNEMENTS DŔS AUX FRUITS DE LA BELLADONE!

UN TOXIQUE EFFROYABLE ET UN PRÉCIEUX REMÈDE DES HALLUCINATIONS FANTASTIQUES

S'il est très important de connaître les champignons vénéneux, pour éviter de les consommer, il est aussi fort utile de savoir que, par ces temps de vacances, nos enfants — surtout les jeunes citadins, souvent peccateurs par ignorance — en mangeant les baies rouges de cette plante, s'exposent à un empoisonnement qui peut être fatal. Les symptômes de ce poison sont: vomissements, diarrhées, écoulements aux yeux, etc.

LA BELLADONE EST UNE PLANTE MÉDICinale PRÉCIEUSE
Meurtre par le profane qui en use imprudemment et avec ignorance, la Belladone fournit au thérapeute des applications nombreuses.

Pendant la campagne de 1799 Des soldats intoxiqués Une étrange ruse de guerre
J'en ai assez dit déjà, pour que les parents vigilants se rendent compte de ce qui pourra arriver à leurs enfants.

La Belladone
La plante, dont je parle aujourd'hui, appartient à la grande famille des Solanacées qui ne compte pas moins de 1.300 espèces, parmi lesquelles figurent le tabac, l'ébène, la tomate, le concombre, etc.

Atropine. Ses effets terribles et singuliers sur l'organisme
Sa propriété la plus curieuse, la plus précieuse... et la plus dangereuse est de posséder, dans toutes ses parties, un alcaloïde, appelé atropine.

Comment on combat l'empoisonnement dû à la Belladone
Heureusement il existe des antidotes efficaces contre l'empoisonnement dû à la Belladone. Pour le combattre, on a employé, après les vomitifs et les contre-poisons communs aux alcaloïdes (café, tannin, acide tartrique, la strychnine, etc.).

Pour avoir de bons œufs
La qualité de l'œuf dépend en partie de l'hygiène du milieu qui le produit; pour la vente d'œufs à la coque, recollectez donc de bons œufs, au jaune riche et brillant.

expressifs. Un de mes amis entra un moment de cette vision.
« Je me hâta de lui faire la description de ce que je voyais et cela en termes précis, en expressions courtes, employant les mots techniques.

Comment on combat l'empoisonnement dû à la Belladone
Heureusement il existe des antidotes efficaces contre l'empoisonnement dû à la Belladone. Pour le combattre, on a employé, après les vomitifs et les contre-poisons communs aux alcaloïdes.

La Belladone est une plante médicinale précieuse
Meurtre par le profane qui en use imprudemment et avec ignorance, la Belladone fournit au thérapeute des applications nombreuses.

Pendant la campagne de 1799 Des soldats intoxiqués Une étrange ruse de guerre
J'en ai assez dit déjà, pour que les parents vigilants se rendent compte de ce qui pourra arriver à leurs enfants.

La Belladone
La plante, dont je parle aujourd'hui, appartient à la grande famille des Solanacées qui ne compte pas moins de 1.300 espèces, parmi lesquelles figurent le tabac, l'ébène, la tomate, le concombre, etc.

Atropine. Ses effets terribles et singuliers sur l'organisme
Sa propriété la plus curieuse, la plus précieuse... et la plus dangereuse est de posséder, dans toutes ses parties, un alcaloïde, appelé atropine.

Comment on combat l'empoisonnement dû à la Belladone
Heureusement il existe des antidotes efficaces contre l'empoisonnement dû à la Belladone. Pour le combattre, on a employé, après les vomitifs et les contre-poisons communs aux alcaloïdes.

La Belladone est une plante médicinale précieuse
Meurtre par le profane qui en use imprudemment et avec ignorance, la Belladone fournit au thérapeute des applications nombreuses.

Pendant la campagne de 1799 Des soldats intoxiqués Une étrange ruse de guerre
J'en ai assez dit déjà, pour que les parents vigilants se rendent compte de ce qui pourra arriver à leurs enfants.

La Belladone
La plante, dont je parle aujourd'hui, appartient à la grande famille des Solanacées qui ne compte pas moins de 1.300 espèces, parmi lesquelles figurent le tabac, l'ébène, la tomate, le concombre, etc.

ECHOS
En 1910, il y avait, dans la capitale, 75.586 chiens.
En 1914, il n'y en avait plus que 75.157.

La Turquie répète tout son passé. Elle adopte un costume nouveau. Le costume turc composé désormais — c'est Moustapha Kemal lui-même qui nous l'a décrit — d'escarp, chemise, cravate, bretelles, gilet, jaquette, redingote, frac, smoking et chapeau à visière.

Les diplomates vont trop vite... Le baron Averza, ambassadeur d'Italie, a failli être victime d'un accident d'auto. Sa voiture est entrée en collision avec un autre véhicule sur la route d'Osney.

Les boulangers marseillais sont en pleine effervescence. Les épreuves du grand concours de boules se disputent au Parc Borély. Et il n'y a pas moins de 872 équipes sur les rangs.

L'affichage des vins
Article premier. — Le quatrième paragraphe de l'article 3 du décret du 19 août 1921 est modifié ainsi qu'il suit:

Le coupage des vins blancs secs, en vue de leur éducation avec des vins doux... ou des moûts mêlés à l'hydrosulfure, à la condition que le mélange ne contienne pas une dose de cet antiseptique supérieure à celle indiquée ci-dessous, et que les moûts n'aient pas reçu une addition de sucre.

Une liège d'été pour la protection des indigènes — Ligue d'inspiration allemande, naturellement — tenant son congrès ces jours-ci, à deux pas de MM. Reinhold et Brand.

D'un avocat général, cette phrase prononcée au cours d'un réquisitoire après les dépositions différentes de ceux témoins:

« Messieurs les jurés, vous avez entendu un son de cloche qui dit noir, un autre qui dit blanc, lequel a dit la vérité ? »

Les blés

Avant fait fortune, Chaumandre, citadin, las du bruit de Paris, décida d'acheter une ferme pour garder de l'activité et gagner la paix des champs tout en assurant ses revenus.

Il s'en ouvrit à M^r Plumeau, notaire, qui lui posa chuchoté la main sur l'avant-bras et lui chuchota confidentiellement : — J'ai votre affaire !

Le départ fut superbe ; l'auto du notaire filait sur la route comme un poisson dans l'eau. Le temps était doux. Juillet commençait à peine à grandir ses feux et l'heure matinale assurait le fraîcheur.

La marche avait du charme par ce beau matin. Chaumandre fit une dizaine d'hectomètres sans s'en apercevoir sous le ciel clair, dans l'air souple sur le chemin qui s'éclaircissait, tandis que les moissons déjà jaunies, s'étendaient largement à droite et à gauche, quelques filets de coquelicots.

— Beau temps, fit Chaumandre, en s'assoyant, avançant, tandis que l'auto le laissait. Beau temps ! répéta-t-il. Qu'est-ce que vous en dites, camarade ?

— C'est dur à travailler et ça ne rend pas... Ah ! pour é' dur, c'est dur ! — Mais ça se vend bien, hein, le blé ? C'est une marchandise dont on a toujours besoin.

— Quand il y en a beaucoup, ça ne se vend rien ! — Parocier ! rigola Chaumandre. — V' s'êtes des villes, vous !. Pour vous ça pousse tout seul !

En cet instant, une auto ronfia. C'était celle du notaire dépanné. Elle arriva, virevolta et s'arrêta devant le groupe. M^r Plumeau en descendit, plein d'émoi.

ALLIER

MOULINS

Le dimanche sportif à Moulins

Le dimanche sportif à Moulins... Pour l'ouverture de sa saison, le F. C. Moulinois rencontrera aujourd'hui, à 14 h. 30, au Parc d'Aviation, l'équipe première du Coteau.

LE MATCH D'ASSOCIATION DU PRÉ BERCY... Pour l'ouverture de sa saison, le F. C. Moulinois rencontrera aujourd'hui, à 14 h. 30, au Parc d'Aviation, l'équipe première du Coteau.

LES SAIRES DANS LES MINES... Hier matin, à 9 h. 30, a eu lieu, à la préfecture, sous la présidence de M. Carré, secrétaire général, remplaçant M. le préfet, empêché, une réunion entre les directeurs des mines de houille du Bassin du Centre et les délégués du personnel ouvrier au sujet de la question des salaires.

Accidents du travail... Henri Blanchon, 39 ans, s'est blessé à la main gauche ; Casimir Alquier, 40 ans, s'est blessé au front ; Augustin Marchand, 24 ans, s'est blessé au ponce droit ; Louis Aubert, 40 ans, a été contusionné dans la région dorsale.

Le tribunal a prononcé les condamnations suivantes : Alexandre Royère, 23 ans, employé d'hôtel à Vichy, pour avoir tiré des coups de revolver dans une rue de Vichy est condamné à 50 francs d'amende et pour ivresse, à 5 francs.

Les résultats des concours de ballons... Voici les résultats des concours de ballons organisés le 9 août à l'occasion de la fête de l'Assommoir de Gâtéaux :

Le prix de la Nation... Le maire, président de la section cantonale de la Nation, a l'honneur d'informer les intéressés qu'un concours pour l'emploi de dame dactylographe dans les services extérieurs de la P. T. T., aura lieu à Moulins le 12 novembre 1925.

Bâton Cadum Pour la Barbe... Les accidents de la route... Mme Morlot, cultivateur, qui était venue vendre au marché, a été renversée, rue Régennes, par un boulangier qui livrait du pain à bicyclette.

LE PETIT TOUR DE FRANCE DU V. C. MOULINOIS... C'est donc aujourd'hui, à six heures du matin, au café Barbié, que seront remis les dossards aux concurrents du Petit Tour de France et 7 heures très précises que sera donné le signal du départ ; départ officieux au siège du V. C. M., officiel au passage à niveau de la rue du Jeu-de-Paume.

LE PETIT TOUR DE FRANCE DU V. C. MOULINOIS... C'est donc aujourd'hui, à six heures du matin, au café Barbié, que seront remis les dossards aux concurrents du Petit Tour de France et 7 heures très précises que sera donné le signal du départ ; départ officieux au siège du V. C. M., officiel au passage à niveau de la rue du Jeu-de-Paume.

Le mardi, déjeuner fraternel, hôtel Brunet... Le mercredi, grande représentation, avec le concours des artistes du Grand Casino de Vichy dont nous avons donné les noms : Mlle Lézard, M. Avozet, Mme et M. Durou, prix des entrées : 5 et 3 francs.

NEVERS

Le Comité du festival de musique a tenu une importante assemblée générale

Le 9 septembre, le comité du festival de musique s'est réuni en assemblée générale à l'hôtel-de-ville de Nevers.

Le comité a accepté les explications fournies et accordé différents pourboires d'ailleurs très mérités.

VICHY

Un chérif d'Arabie tombe sous les roues de son tombereau et se blesse grièvement

Vichy, 12 septembre (de notre correspondant particulier). — Claude Desrozier, 50 ans, jardinier, route du Crazeux, tomba et malencontreusement sous les roues d'un tombereau qui conduisait les roues du véhicule lui passèrent sur le corps, lui faisant de multiples contusions au thorax.

LA SAISON

Le Grand Casino... Mignon, opéra-comique en 3 actes et 4 tableaux de A. Thomas.

TRIBUNAL CORRECTIONNEL

Le tribunal a prononcé les condamnations suivantes : Alexandre Royère, 23 ans, employé d'hôtel à Vichy, pour avoir tiré des coups de revolver dans une rue de Vichy est condamné à 50 francs d'amende et pour ivresse, à 5 francs.

AUX ARENES DE VICHY

Aujourd'hui, à 14 h. 30, précises, à la place de la rue Paul-Bert, grande corrida de mise à mort (sans chevaux) que nous avons annoncée.

DANS L'ARMÉE

Le colonel Mondange, commandant le 31^e R. I. à Paris, a été nommé au commandement du groupe des subdivisions à Nevers.

SOCIÉTÉ DE GYMNASTIQUE 'L'AVENIR'

C'est samedi prochain 19 courant, que cette excellente société donnera sa grande fête annuelle.

LES POLIERS NIVERNAIS

Les Poliers Nivernais, sont instamment priés d'assister aux obsèques de leur camarade Louis Danjean, décédé à son domicile, 3, rue du Puits-du-Bourg, qui auront lieu le lundi 14 courant, à 13 h. 30, à l'église Saint-Etienne, sa paroisse.

CONSEIL MUNICIPAL

Dans sa dernière séance le conseil a : — Décidé l'installation de 2 lampes électriques au-delà du passage à niveau de Chazeuil.

ROBERT RENAUT

Chirurgien-Dentiste de la faculté de Médecine de Paris informe sa clientèle qu'il a repris ses consultations.

NIÈVRE

CARNET MONDAI

MARIAGE

Le lundi 14 septembre, à 11 heures, sera célébré au Régies cathédrale Saint-Cyr, le mariage de M. Louis Brun et de Mlle Raymond Mollet.

NEVERS

Le comité du festival de musique a tenu une importante assemblée générale à l'hôtel-de-ville de Nevers.

VICHY

Un chérif d'Arabie tombe sous les roues de son tombereau et se blesse grièvement

Vichy, 12 septembre (de notre correspondant particulier). — Claude Desrozier, 50 ans, jardinier, route du Crazeux, tomba et malencontreusement sous les roues d'un tombereau qui conduisait les roues du véhicule lui passèrent sur le corps, lui faisant de multiples contusions au thorax.

LA SAISON

Le Grand Casino... Mignon, opéra-comique en 3 actes et 4 tableaux de A. Thomas.

TRIBUNAL CORRECTIONNEL

Le tribunal a prononcé les condamnations suivantes : Alexandre Royère, 23 ans, employé d'hôtel à Vichy, pour avoir tiré des coups de revolver dans une rue de Vichy est condamné à 50 francs d'amende et pour ivresse, à 5 francs.

AUX ARENES DE VICHY

Aujourd'hui, à 14 h. 30, précises, à la place de la rue Paul-Bert, grande corrida de mise à mort (sans chevaux) que nous avons annoncée.

DANS L'ARMÉE

Le colonel Mondange, commandant le 31^e R. I. à Paris, a été nommé au commandement du groupe des subdivisions à Nevers.

SOCIÉTÉ DE GYMNASTIQUE 'L'AVENIR'

C'est samedi prochain 19 courant, que cette excellente société donnera sa grande fête annuelle.

LES POLIERS NIVERNAIS

Les Poliers Nivernais, sont instamment priés d'assister aux obsèques de leur camarade Louis Danjean, décédé à son domicile, 3, rue du Puits-du-Bourg, qui auront lieu le lundi 14 courant, à 13 h. 30, à l'église Saint-Etienne, sa paroisse.

CONSEIL MUNICIPAL

Dans sa dernière séance le conseil a : — Décidé l'installation de 2 lampes électriques au-delà du passage à niveau de Chazeuil.

ROBERT RENAUT

Chirurgien-Dentiste de la faculté de Médecine de Paris informe sa clientèle qu'il a repris ses consultations.

CHATEAU-CHINON

CHATEAU-CHINON

La fête... Contratation au bruit qui a couru de forte de Châteaillon le samedi 12 septembre.

SAINTE-SOULGE

EN SIMPLE POLICE... Charles Champeau, 19 fr. d'amende, pour divagation de chiens ; Augustin Plat, 24 fr., défaut de plaque d'identité sur motocyulette ; Jean Langouillet, 28 fr., défaut d'amende pour défaut de guides ; Edmond Roclin, 24 fr., franc d'amende pour défaut de permis de conduire ; René Trébol, 38 fr., défaut d'infraction à la loi du 20 juillet 1881 ; René Mollier, 19 fr., franc d'amende pour défaut de déclaration de sa bicyclette ; François Durif, 17 fr., franc d'amende, défaut de plaque d'identité ; veuve Séguin, 1 fr. d'amende pour infraction à l'article 475 du code pénal.

FOURCHAMBAULT

Collège de cyclistes... Avant-hier, Mlle Monnot et Solmeau, qui étaient toutes deux à bicyclette et venaient dans une direction différente, se sont heurtées violemment au lieu dit de la Chapelle, à l'entrée de la commune, à proximité des courbes, par contre Mlle Solmeau s'est blessée à la jambe gauche.

FOURS

Consultation de nourrissons... Un service gratuit de consultations de nourrissons âgés de moins de 2 ans est organisé et tient une séance tous les premiers jeudis de chaque mois, à 5 heures du matin, à la mairie.

CORBIGNY

M. Robert PERRIN, architecte expert, informe sa clientèle qu'il aura à Corbigny, place de la Poste, un cabinet et qu'il se tient à la disposition de ses clients les mardis et vendredis.

COSNE

ACHAT DE BIJOUX ET BRILLANTS... Vieux Dentiers 40 fr. la dent d'Ivoire, même brisée, même sans or. S'adresser 14 septembre, Nouvel Hôtel à Cosne.

GASINO DE POUQUES-LES-EAUX

DIMANCHE 13 SEPTEMBRE 1925 A 15 heures 30 GRAND CONCOURS de VIELLES & MUSÉTTES

MUSIC-HALL

Attractions diverses

CHER SAONE-ET-LOIRE YONNE

Aujourd'hui courses à la Guereche

Prix de la Société d'Encouragement pour l'élevage du cheval de demi-sang (au trot monté ou attelé) — M. Perron...

Prix du Conseil général et du Comité de l'Élevage — M. Rivière, Ugolet, M. Bagnolet, Ultra-Mondaine...

Prix de la Société d'Encouragement pour l'élevage du cheval de demi-sang (au trot monté) — M. Perron, Ugolet, M. Bagnolet...

Prix de la Société d'Encouragement pour l'élevage du cheval de demi-sang (au trot monté) — M. Perron, Ugolet, M. Bagnolet...

Prix de la Société d'Encouragement pour l'élevage du cheval de demi-sang (au trot monté) — M. Perron, Ugolet, M. Bagnolet...

Prix de la Société d'Encouragement pour l'élevage du cheval de demi-sang (au trot monté) — M. Perron, Ugolet, M. Bagnolet...

Prix de la Société d'Encouragement pour l'élevage du cheval de demi-sang (au trot monté) — M. Perron, Ugolet, M. Bagnolet...

Prix de la Société d'Encouragement pour l'élevage du cheval de demi-sang (au trot monté) — M. Perron, Ugolet, M. Bagnolet...

Prix de la Société d'Encouragement pour l'élevage du cheval de demi-sang (au trot monté) — M. Perron, Ugolet, M. Bagnolet...

Prix de la Société d'Encouragement pour l'élevage du cheval de demi-sang (au trot monté) — M. Perron, Ugolet, M. Bagnolet...

CHAMPIONNAT DE STENOGRAPHIE ET DE DACTYLOGRAPHIE DU BERRY — La Société Berrichonne d'Études Sténographiques...

Ca concours professionnel, sera présidé par un éminent sténographe, spécialement mandaté par l'Institut International Duployé...

Mais pour mener à bien une œuvre aussi vaste, le budget de la S. B. E. S. est bien insuffisant...

Dès que le programme et la composition du comité d'organisation de cette manifestation seront définitivement arrêtés...

Afin de préparer à ce championnat, la Société Berrichonne organisera au mois d'octobre des cours gratuits...

Pour tous renseignements, s'adresser au Secrétaire de la Société Berrichonne, 60 rue Bourbonnoux, Bourges.

TRIBUNAL ET CHAMBRE DE COMMERCE — Le maire fait connaître que la liste des électeurs appelés à prendre part à l'élection des membres du tribunal et de la chambre de commerce...

Tapage injurieux — Hier matin, vers 6 heures, l'intervention de la police a été réclamée, pour calmer un individu qui faisait du tapage place de la Gare...

Interruption du courant électrique — Le courant électrique sera coupé sur les postes Dun, Joffre, alimentant les boulevards Joffre et Foch...

SOCIÉTÉ DE SECOURS MUTUELS — L'UNION FRATERNELLE AUTUNOISE — Le paiement des cotisations aura lieu, à la mairie, salle habituelle aujourd'hui dimanche, de 10 heures à 11 heures du matin.

Naissances — Philippe Delavigne, rue du Petit Pont; Madeleine Cornuet, boulevard Laureau; Roger Dayet, faubourg d'Arroux; Simone Thibaudin, boulevard Laureau; Jean Robert Petite Rue Marchaux.

Publications de mariages — Philibert Rioulet, phototypiste et Marthe Bonin, ouvrière en robes; Marcel Barnay, cultivateur à Mesvres; et Lazarete Chambrion, cultivatrice.

Accidents du travail — Un ouvrier des aciéries du Breuil, M. Emiland Charleux, 48 ans, habitant au Saint-Serrin, a été brûlé à la main et au bras gauche...

Accidents du travail — Un ouvrier des aciéries du Breuil, M. Emiland Charleux, 48 ans, habitant au Saint-Serrin, a été brûlé à la main et au bras gauche...

Une rixe — Sur un chantier des laminoirs, une rixe s'est produite entre travailleurs étrangers, au cours de laquelle David Nazarian, 24 ans, demeurant rue Edith-Cavallari, 24, a été frappé par une barre de fer et blessé assez sérieusement...

Publications de mariages — Jacques Détrait, manoeuvre, rue des Colonies, 21 au Creusot; et Marie Demazière, à la Montie-Noire au Breuil; Antoine Camberlin, jardinier à Montcaillon; et Jeanne Gillet, à la Montie-Noire au Breuil.

Publications de mariages — Joseph Lavin, et Lucie Mailhot. — Antoinette Jouleau, veuve Nouveau, 7 ans; Geneviève Savin, 1 mois; Louise Huaniun, veuve 43 ans; François Pringot, François Bardot, 69 ans; Claude Forey, 72 ans; André Auguste, 68 ans; Etienne Pelletier, 23 ans.

La première journée du concours hippique de Charolles — Avant-hier s'est tenu à la promenade Saint-Nicolas, à 8 h. 30, un concours de jumens poulinières. Voici les palmarès:

1er, prix 1.000 fr. « Oselle » à M. François Chevalier et Mme veuve Delorme; 2e, prix 800 francs, « Fulpie » à M. Joanny Devillars; 3e, prix 700 fr. « Kabyli », à M. Fr. Grivaud; 4e, prix, 600 fr. « Quéleuse » à M. Jacques Grivaud; 5e, prix, 600 fr. « Maina » à M. François Joffe; 6e, prix, 600 fr. « Ombrelle » à M. François Chevalier...

7e, prix, 600 fr. « Surpasse » à M. Claude Pringot; 8e, prix, 600 fr. « Surpasse » à M. Claude Marie Lapray; 9e, prix, 600 fr. « Victorieuse » à M. J.-M. Bigaud; 10e, prix, 500 fr. « Paquerette » à M. Louis Maveux; 11e, prix, 500 fr. « Reine de Loupierre » à M. François Chevalier; 12e, prix, 500 fr. « Océane » à M. Cl. Lambert; 13e, prix, 400 fr. « Margaria » à M. Cl. Lambert; 14e, prix, 400 fr. « Glorieuse » à M. Léon Dalery; 15e, prix, 400 fr. « Quarantaine » à MM. Chevalier et Prost Benoit; 16e, prix, 400 fr. « Gachette » à M. Pierre Ducarouge; 17e, prix, 400 fr. « Faustine » à M. Joseph Trizy; 18e, prix, 400 fr. « Navia » à M. Cl. Colaudin; 19e, prix, 400 fr. « Frida » à M. Touillon; 20e, prix, 400 fr. « Silhouette » à M. Jean Ducrocq; 21e, prix, 300 fr. « Riga » à M. Cl. Lambert; 22e, prix, 300 fr. « Riga » à M. Antoine Chalmard; 23e, prix, 300 fr. « Voligeuse » à M. Pierre Baudin; 24e, prix, 300 fr. « Nini » à M. Fr. Devillars; 25e, prix, 300 fr. « Ursuline » à M. J. M. Dauvengère; 26e, prix, 300 fr. « Riviera » à M. Claude Duplessis; 27e, prix, 300 fr. « Victorieuse » à M. le marquis de Leguiche; 28e, prix, 300 fr. « Poulet » à M. Pierre Desbois; 29e, prix, 300 fr. « Elipse » à M. J. M. Bigaud; 30e, prix, 300 fr. « Espérance » à M. L. Barraud; 31e, prix, 300 fr. « Universelle » à M. Fr. Grivaud; 32e, prix, 300 fr. « Ouled-Nail » à M. Pierre Baudou; 33e, prix, 200 fr. « Mollie » à M. M. Dumont; 34e, prix, 200 fr. « Nena » à M. J. M. Guinet; 35e, prix, 200 fr. « Petillante » à M. François Chevalier; 36e, prix, 200 fr. « Vertueuse » à M. Albert Jordan; 37e, prix, 200 fr. « Unif » à M. François Chevalier; 38e, prix, 200 fr. « Coup de Vent » à M. Claude Serry; 39e, prix, 100 fr. « Calé » à M. Alamartine Bourg-le-Comte.

POULAINS ENTIERS DE DEUX ANS — 1er, prix, 600 fr. « Cherry-Brandy », à MM. Chevalier et Ducarouge; 2e, prix, 400 fr. « Champs » à M. François Chevalier, à Charolles; 3e, prix, 300 fr. « Coquet », à M. François Chevalier à Charolles; 4e, prix, 300 fr. « Coquet » à M. Fr. Joffe; 5e, prix, 150 fr. « Coquet » à M. Ch. Lormeau; 6e, prix, 100 fr. « Coup de Vent » à M. Claude Serry; 7e, prix, 100 fr. « Calé » à M. Alamartine Bourg-le-Comte.

POULAINS ENTIERS DE TROIS ANS — 1er, prix, 600 fr. « Athos » à M. le marquis de Cressy-sur-Somme; 2e, prix, 500 fr. « Artaban » à M. le marquis de Cressy-sur-Somme; 3e, prix, 400 fr. « Avian » à M. François Joffe; 4e, prix, 300 fr. « Gargantua » à M. le marquis de Croix.

DECOUVERTE D'UN SOUELETTE — Des terrassiers creusant des fondations dans une propriété appartenant à M. André Burdin, pépiniériste à Iguerande ont découvert à 1 mètre environ de profondeur un squelette humain. Il était enroulé dans une peau humaine, le long sur le dos, enveloppé d'un effet en cuir noir. Le docteur Boyer de Marigny qui l'a examiné a conclu que l'époque de la mort pouvait remonter à plus de cinquante ans et qu'on avait retrouvé un squelette d'un homme âgé approximativement de 40 ans.

DANS UN SENTIER ON DECOUVRE LE CADAVRE D'UNE SEPTUAGÉNAIRE — Mme Perrot, 70 ans, demeurant au hameau de Montzein, commune de Semur-en-Brienne, a été découverte morte dans un petit sentier. Le docteur Boyer qui a procédé aux constatations a déclaré que la mort était attribuée à une cause naturelle et que Mme Perrot, a succombé à la suite d'une hémorragie.

LE TRAFIC FLUVIAL SUR LE CANAL DU CENTRE — Les statistiques officielles, il résulte que le tonnage total, sur la ligne principale du Canal du Centre, s'est élevé à 1.286.011 tonnes pendant l'année 1924, en augmentation de 181.787 tonnes sur l'année 1923, et de 288.600 tonnes sur l'année 1922.

LE CONSEIL MUNICIPAL DE GRANGE-LE-BOGAGE — Le conseil municipal de Grange-le-Bogage est convoqué pour le dimanche 20 septembre, à l'effet d'élire le maire en remplacement de M. Edmond Pleau, démissionnaire.

LE CONSEIL MUNICIPAL DE VILLEROY — Dans sa réunion le conseil municipal a procédé à l'élection du maire et de l'adjoint. M. Désiré Patry a été élu maire, et M. Baptiste Pouet a été élu adjoint.

Dame, j'ai été garçon de café à l'A-baye de Thélème. — Alors vous devez aimer les Français? — Promettez-moi de gagner cent argent loyalement. — Je le promets, Monsieur, foi de Loo-sterboom! C'est vrai que j'aime la France. Quand la reine Wilhelmine était en Savoie pour sa santé, mon père l'avait suivie et il dit que rien ne vaut la manière dont les étrangers sont accueillis en Savoie. — Votre père était attaché au service de la reine? — A moitié. Il était le valet de ses chiens. — Alors Loo-sterboom, je m'en rapporte à votre honneur. Je suis Français, soulagez mes compatriotes, prenez ce billet de cent francs.

C'est juré. Adieu, Monsieur, faut plus me causer, votre patron qui rapplique. — Marc descendait chez lui. Il lui est resté, l'été, le compliment de sa bourse. Rorik lui donna cinq louis par mois pour son argent de poche, mais il avait de grosses économies, Rorik payant toujours quand ils étaient ensemble, il avait donné sa bourse et son contenu aux évadés de Dulmen; en envoyant soixante francs, cent francs au Hollandais, il lui restait deux ou trois billets dans son portefeuille, c'était plus qu'il n'en fallait au petit Français. — Une cigogne était venue se percher, sur une vergue, il s'amusa à la regarder. Le port était encombré de navires, ils avaient des pavillons variés presque de tous les pays. — Un pilote hollandais devait remplacer celui de l'Yvanna jusqu'à la mer, il connaissait mieux le passage. Un cordon de trois légères, elle avait cependant de bonnes assises. Appuyée de ses voiles, elle marchait grand large. Le capitaine souriait préférant l'eau salée aux courbes dételées, aux ponts, aux bas fonds des rivières. Il avait devant lui la pleine mer, son bâtiment pouvait filer sous sa toile blanche frappée de bouffées d'Alaxa et de Kalchova, sur-

Le tribunal a prononcé les condamnations suivantes: — 3 mois de prison à la femme Louise Moreau, 41 ans, manoeuvre à Paron, pour vol de divers bijoux à Subigny. — 50 francs d'amende à Marcel Protat, 39 ans, manoeuvre à Saligny, qui a voyagé sans billet d'Auxerre à Sens. — Pour infraction à la police des étrangers: 25 francs d'amende (par défaut), à Stéphane Glick, 18 ans; 15 francs d'amende à Dominique Kamenick, 31 ans, à Eligny; 25 francs d'amende (par défaut), à Pavet Durack, 42 ans, à Eligny, sous trois Tcheco-Slovaques. — Renvois sans dépens Auguste Rottiers, 16 ans, belge, a présenté le certificat d'immatriculation qu'on lui avait demandé après avoir prétendu ne pas avoir compris. — 25 francs à l'Espagnol, Jean-Baptiste Albérolle, qui fait défaut. — Renvois au 14 octobre le jugement concernant Mingo, qui n'avait pas de carte d'identité professionnelle de voyageur de commerce. — 15 francs d'amende au Tcheco-Slovaque Franisek Gwot, pour défaut de certificat d'immatriculation. — 50 francs d'amende à la femme Chapuis, née Rachel Desplanches, 40 ans, ménagère à Villeneuve-l'Archevêque pour avoir insulté un gendarme. — 16 francs d'amende à Gabriel Turpin, 44 ans, délinquant à Villeneuve-le-Guyard, et 25 fr. à Marcel Roulet, 41 ans, charretier à Villeneuve-le-Guyard pour coups réciproques. — Victor Gessein, 58 ans, manoeuvre, sans domicile fixe, condamné par défaut à huit jours de prison le 1er juillet, a fait opposition à ce jugement. Le tribunal confirme ce jugement et accorde le sursis.

AUX ELÈVES DU LYCÉE DE SENS — La bourse octroyée au lycée de Sens par Mme veuve Ernest Landry est, achèvement accompli. Aux termes de la fondation, les candidats à cette bourse doivent remplir les trois conditions suivantes: 1. Être de religion catholique, appartenant à une famille peu aisée, mais honorable, demeurant dans le département de l'Yonne. Se destiner à la carrière militaire en passant par Saint-Cyr ou Polytechnique. Cette bourse peut être donnée à partir de la classe de troisième. Pour tous renseignements et pour les inscriptions, qui seront reçues jusqu'au 1er octobre prochain, s'adresser à M. le proviseur du lycée de Sens.

Trouvailles. — Il a été trouvé un sac à main en soie mauve, contenant un mouchoir; un sac à provisions en étoffe noire; une serpe.

TONNERRE — Accidents du travail. — André Saget, conducteur de camion chez M. Laboulière, industriel, a été atteint par la manivelle de son auto, tant qu'il a causé une contusion de la région inguinale et névralgie du canal; Gilbert Chambon, 22 ans, dégauchisseur, demeurant 40, rue Vaucoire, employé aux chantiers et ateliers de Bourgogne, s'est fait une large blessure à la main gauche; Henri Guignard, 21 ans, loueur-secoueur employé à l'usine Hardelet, s'est blessé à l'extrémité de la paume de l'index et du médius droit.

Naissances. — René Raes, rue Général-Campanon; Yolande Barnier, rue Jean-Garnier; Stéphane Baicheraz, rue du Prévert. — Mariages. — Maurice Prud'homme, employé de banque et Germaine Sol, couturière, tous deux à Tonnerre. — Décès. — Léopold Larcher, 58 ans, rue Vaucoire, rue d'Elbert, veuve Acher, 68 ans, rue de l'Hôpital.

BIERRY-LES-BELLES-FONTAINES — Incendie. — Le feu a détruit une grange renfermant des récoltes appartenant à M. Marcel Gillouin. Les pertes sont de 6.000 francs pour le bâtiment non assuré et de 5.000 francs pour les récoltes qui étaient assurées.

DOLLOT — Gardes particulier. — M. Narcisse Peyrot, demeurant à Morschaix, est nommé garde particulier de la forêt de Dollot, sous la réserve de ses propriétés situées sur Dollet et Montchaux.

VOYAGE A NICE — Départs accompagnés le 3 Octobre — PROGRAMME 1er jour: départ de Nevers le soir (places réservées). 2e jour: Séjour à Marseille, visite de la ville, vol pour Nîmes, dîner au coucher. 3e jour: Séjour à Cannes, excursion en auto-camion aux îles de Lérins, dîner et coucher à Nice. 4e jour: Séjour à Nice, excursion en auto-car à Monte-Carlo, dîner et coucher à Nice. 5e jour: Séjour à Nice. Déjeuner, excursion en auto-car à Menton et la frontière italienne par la route de la Grande Corniche, dîner et coucher à Nice. 6e jour: Séjour à Nice, déjeuner, excursion en auto-car aux Gorges Du Loup, retour par Grasse, visite d'une parfumerie, dîner et coucher à Nice. 7e jour: Séjour libre à Nice. Déjeuner et dîner et coucher. 8e jour: Séjour à Nice, déjeuner, départ vers 16 heures, dîner en wagon-restauration. 9e jour: Arrivée à Nevers le matin.

Prix de ce voyage comprenant: chemin de fer aller et retour, hôtels, excursions en auto-car, guide accompagnateur, tous les pourboires et toutes les taxes trajet en voiture de la gare à l'hôtel et vice-versa. 1re Classe: 825 francs. 2e Classe: 650 francs. S'inscrire de suite aux bureaux du journal.

Une d'Alphonse XIII mettant la Giraldia à sa disposition pour venir de Lancret à Santander où toute la famille royale l'attendrait. Une de la kronprinzessine Cécile d'Allemagne rappelant les deux souvenirs espagnols qui ont pour mission de vous escorter dans la mer d'Nord et dans la Manche. Je l'ai avisé l'empereur d'Allemagne de votre voyage et il a donné des ordres à ses sous-marins, malgré cela, je serai plus tranquille si vous êtes convoyés. Je vous recommande encore de bien observer, pendant votre séjour, la neutralité à laquelle nous sommes engagés, ce qui n'empêche pas la charité, bien entendu. Je suis sûr, d'ailleurs, que vous aurez pour tous les blessés la même bonté. — Ici, tout va bien. Peut-être pourrais-je, très incognito, faire une fugue à Paris quand vous y serez. Attendez à Lancret que je vous avertisse avant de partir pour la capitale, je saurai de source sûre l'époque où ce sera sans danger.

« Tout mon cœur avec vous, mes deux thérés. — Alexis ». — Le secrétaire des commandements envoyait en plus de cela, une vingtaine de messages portant le signe des correspondances particulières, signe conventionnel admis par tous les souverains entre eux. Il ajoutait avoir fait répondre à quelques milliers de lettres adressées à l'impératrice. Des demandes variées naturellement qu'on ne laissait jamais sans réponse.

Il y avait une lettre de la reine d'Angleterre suppliant sa chère sœur Yvonne de glaner un peu sur les côtes anglaises où elle voulait la recevoir.

« Mon Marco chéri, Je comptais aller t'embrasser à Lancret et me voilà attachée ici l'autant plus que mes infirmités m'ont laissée à peu près seule et mes blessés, qui m'appellent comme toi « maman », n'entendent pas que je les quitte. Je sais que tu es heureux auprès de nos bien aimés souverains. Je ne cours au danger et je n'ai aucune crainte, mais nous avons en une bombe sur notre magasin des accessoires et notre infortunée chatte a été écrasée. Le pauvre animal, que nos soldats avaient baptisé Poilue, était venue par hasard échouer chez nous. Une bête perdue sans doute par des réfugiés qui l'avaient apportée dans leur fuite, comme jadis Mahomét, quant au temps de l'hégire, il monta sur son âne avec sa chatte dans sa manche, et arriva à Alep avec une nichée de chatons. La nôtre disparaît nos blessés, elle sautait sur leur lit, tous l'aimaient. Ils lui ont fait un enterrement de premier rang, et son cœur s'est écrit sur la tombe cette épitaphe: — Ici, Poilue.

La chatte de l'ambulance. Tués au service de la France. Alors quelle chance les rats. Mais foi de Poilue, on les aura! — Le président de la République est venu visiter les dégâts, il a traversé les salles. Il s'est arrêté devant le beau portrait de notre impératrice et a salué profondément. Sa suite l'a imité. — A bientôt, mon fils bien-aimé, tu dois avoir des nouvelles de ton père directeur. J'en reçois chaque jour, il fait de superbes envoies.

Ta maman ». Les lectures furent interrompues, le bourgmestre, M. Vandenpeereboom, venait en barque au nom de la reine, souhaiter la bienvenue aux voyageurs. La douane visitait les passeports. — Marc, ses chères lettres posées sur son cœur, regardait la ville, les marchés qui s'étendaient à perte de vue, il se de-

mandat comment les prisonniers faisaient pour traverser des fondrières. Alors, pendant les conversations officielles, il avisa un matelot qui gardait la barque des autorités, il alla lui offrir un paquet de cigarettes. — Mettez-las dans votre poche, vous les fumerez à terre, c'est-à-dire en allemand. Vous devez avoir ici beaucoup de prisonniers évadés? — Beaucoup, dit l'homme ravi du présent. — Vous les secourez? — On ne le peut guère, mais on les laisse libres et s'ils paient, on leur vend ce qu'ils veulent. — Mais s'ils n'ont pas d'argent? — Dame, ils font comme ils peuvent, ils vont chez leur consul. — Comment passent-ils? — Tantôt ils ont des russes. — Tenez là-bas vous voyez ces wagonnets suspendus à des câbles au-dessus des marais, ils transportent le charbon, des fois on a trouvé dedans des prisonniers. — Pauvres braves! — Il y en a d'autres qui négent, ceux qui sont riches paient l'agence clandestine. Mais il y en a bien qui restent en route, soit dans la boue, soit dans les fils de fer électrifiés, ou encore repris par les gardes-frontières qui tiennent dessus. C'est pas un coup à faire de vouloir se sauver. Hier au soir, je voyais des touffes de roseaux qui avançaient imperceptiblement, là-bas, je parierais que dessous il y a des Français. — Oh? où? Mon ami voulez-vous aussitôt que vous serez libre aller les aider? — Mon Dieu, j'ai pas le droit, je suis marin de l'Etat. — Trouvez quelque un qui le puisse par lui-même. — Le Hollandais se mit à rire; — Donnez toujours, on lâchera de gagner la galette puisque ça vous fait plaisir. — Vous me semblez un Hollandais de Montmartre.

faut vraiment qu'il y ait un Dieu pour les évadés. L'Yvanna suivait une ligne sinueuse, elle marchait lentement entre les autres bateaux, l'eau était trouble, le temps frais, une brise venait de la mer du Nord, des mouettes volaient parmi une troupe d'oiseaux aquatiques, au-dessus des marécages; l'air était saturé de relans de gémissements, d'algues sèches. Ce n'était plus les douces senteurs des roses, des clématites, des chèvre-feuilles des bords du Rhin. Les tulipes de Hollande n'ont aucun arôme, et elles ne fleurissent pas aux rives du Wahal. Qu'importe, on allait vers la Patrie! Les navigateurs étaient tous sur le pont pour saluer la mer du Nord. En bonne hôtesse, elle souleva l'Yvanna doucement et se mit à la berce de borbord à tribord avec un autre petit mouvement d'avant en arrière.

Après la paisible traversée des fleuves et des canaux, les voyageurs eurent un instant de déséquilibre intime, mais cela ne dura pas, tous étaient d'intrépides marins habitués depuis l'enfance aux fantaisies maritimes. Rorik comme sa mère, avait tout petit nagé dans les flots de la mer du Levant. Marc était breton, c'est tout dire. Il aimait infiniment mieux la houle, les coups de suroua qui venaient battre l'étrave, que la navigation d'eau douce. Les deux convoyeurs encadraient l'Yvanna, portant à leur corne le drapeau d'azur, de safran et d'argent, accolé au pavillon rouge et jaune d'Espagne. Les officiers avaient salué, et les matelots sur les vergues avaient poussé un hurra à la vue du yacht impérial.

LOIRET

PITHIVIERS

LES JOURNÉES TOURISTIQUES DU SYNDICAT D'INITIATIVE DE L'ORLÉANAIS

La deuxième journée touristique organisée par le Syndicat d'Initiative de l'Orléanais s'est terminée par le passage dans l'après-midi de Pithiviers, venant de Montargis, par Puiseux, Malcherbes et Pithiviers ; trois autobus ont vu leurs passagers aller à Pithiviers et retourner à Montargis. Un grand nombre de touristes ont été accueillis par les Pithiviens, et ont été conduits à la gare de Pithiviers, où un train spécial les a conduits à Montargis.

GIEN

Trouvailles. — Un paletot en laine noire de dame, un parapluie, une casquette d'enfant, une écharpe en soie chinée, un mors de cheval.

Quête à mariage. — La collecte faite au mariage Chénault-Jacquelin a produit le somme de 35 fr. 30.

Cette somme est répartie moitié pour le bureau de bienfaisance et moitié pour la caisse des écoles.

Etat civil :
Naissances. — Christiane Poulin, à la Fontaine; Geneviève Odry, 4, rue de la Blanchisserie.

Mariages. — André Dusset, employé de bureau à Gienville, et Madeleine Pallot, employée à Gienville; André Huet, boucher à Gienville, et Marie-Anne Huet, épouse de l'ancien maire de Gienville.

Décès. — Alexandre Indelet, dit Demis, 81 ans, 59, rue Bernard-Pallisy; Marie-Louise Christophe, femme Machizaud, 80 ans, à rue Gambetta; Camille Chauvet, employé de banque, 17 ans, 14, Quai-Joffre.

MONTARGIS

Accident du travail. — Ouvrière des ateliers Potier, Mme Laurette Foucheron, 26 ans, a eu le médius gauche écrasé.

SAINTE-HILAIRE-LES-ANDRÉSIS
Fête patronale. — La fête patronale de Sainte-Hilaire-les-Andrésis aura lieu aujourd'hui dimanche; il y aura bal sous la tonnelle, les dihalagistes trouveront bon accueil.

REVUE SCIENTIFIQUE

Sommaire du 12 septembre :
De la structure et de l'évolution de la matière vivante, par E. Retterer; Une histoire de la vie, par le docteur Huet; La constitution et le caractère des monstres doubles, par le docteur Félix Regnaud; Notes et actualités; Physique; Le mécanisme de la sensibilité des cristaux de Galène; Biologie; La question du rajustement; Statistique; L'exportation des bois de Suède; Applications de la science à l'industrie; Génie civil; La conférence internationale des grands réseaux électriques à haute-tension; Industrie; L'extinction de la chaux; Académie des Sciences de Paris; Comptes-rendus des séances des 10, 17 et 24 août 1925, etc.

AVIS MORTUAIRES

Vous êtes prié d'assister au Convoy, Service et Entierrement de
Monsieur Louis DANJEAN
décédé, des suites de maladies contractées au front, en son domicile, à Nevers, le 11 septembre 1925, dans sa 90^e année, muni des Sacraments de l'Eglise.

Ses obsèques auront lieu le lundi 14 courant, à 13 h. 30, en l'église Saint-Etienne, sa paroisse. On se réunira à la maison mortuaire à 13 h. 15 de la part de : Mme Danjean, son épouse; Mlle Marie-Louise Danjean, sa sœur; M. Déchambre, son beau-frère; M. et Mme Berthel, M. et Mme Henri Déchambre, M. et Mme Lardou, M. et Mme Perrin, M. et Mme Lucien Déchambre, M. et Mme Jeanne Déchambre, ses beaux-frères et belles-sœurs; de la famille Valette, de ses oncles, tantes, cousins, cousines, et de toute la famille.

Il ne sera pas envoyé de lettres de faire part, le présent avis en tenant lieu.

Vous êtes prié d'assister au Convoy, Service et Entierrement de
Monsieur Auguste SENNE
Né Jeanne AUROUSSEAU
décédé, chez ses enfants, au Passou, le samedi 12 septembre 1925, dans sa 90^e année, muni des Sacraments de l'Eglise.

Ses obsèques auront lieu le lundi 14 courant, à 13 h. 30, heures réglées, en l'église de Saint-Pierre, sa paroisse.

De la part de : M. et Mme Jacques Benoit, ses enfants; M. Paulin Benoit, M. et Mme Emile Chevrier, ses petits-enfants; MM. André, Marc et Jean Chevrier, ses arrière-petits-enfants, et de toute la famille.

Il ne sera pas envoyé de lettres de faire part, le présent avis en tenant lieu.

Remerciements
Mme veuve Joyeux, son fils et toute la famille, remercient vivement toutes les personnes qui ont assisté aux obsèques de

Monsieur Marcel JOYEUX
Bridgier au P.L.-M.

ainsi que celles qui leur ont témoigné des marques de sympathie en cette douloureuse circonstance.

Mme Charles VALTER
Mme Charles Valter et ses enfants, Mlle Sonnet, les familles Camuzat, Martineau et Valter, remercient vivement toutes les personnes qui ont assisté, aux obsèques de

Monsieur Charles VALTER
Contrôleur des P.L.T. à Paris

ainsi que celles qui leur ont témoigné des marques de sympathie en cette douloureuse circonstance.

Monsieur Charles VALTER
Contrôleur des P.L.T. à Paris

ainsi que celles qui leur ont témoigné des marques de sympathie en cette douloureuse circonstance.

Monsieur Charles VALTER
Contrôleur des P.L.T. à Paris

ainsi que celles qui leur ont témoigné des marques de sympathie en cette douloureuse circonstance.

Monsieur Charles VALTER
Contrôleur des P.L.T. à Paris

ainsi que celles qui leur ont témoigné des marques de sympathie en cette douloureuse circonstance.

Monsieur Charles VALTER
Contrôleur des P.L.T. à Paris

ainsi que celles qui leur ont témoigné des marques de sympathie en cette douloureuse circonstance.

Les Sports

L'U. F. MACHINOIS CONTRE L'A. S. DECISOISE

C'est aujourd'hui que l'U. F. M. Machinois sur son terrain la saison de football 1925 en recevra au stade des Buttes l'A. S. Decisoise. Des fervents adeptes du ballon rond attendent avec impatience cette première rencontre qui sera suivie, pour les deux équipes encore incomplètes, par un match d'entraînement.

Coup d'envoi à 15 heures.

UNION SPORTIVE LUZYCOISE (1) CONTRE FOOT-BALL CLUB DIDIE (1)

Aujourd'hui dimanche 13 septembre, à 14 h., l'équipe première de l'U. S. L. renouvellera, sur son magnifique stade de Montmarin, l'équipe correspondante de l'U. F. C. Didie.

La renommée des deux teams n'est plus à faire, leur adresse et poids s'évaluaient à un pronostic très difficile.

Luz, sur son terrain, doit gagner.

LA VIE SPORTIVE AU CREUSOT

Le programme de la journée se trouve assez chargé et les amateurs de sport n'auront que l'embaras du choix.

En cyclisme, au vélodrome de Montprecher, le Velo-Club Creusotin donnera sa réunion de clôture. La saison au programme courses de vitesse sur 3 tours de piste, individuelle et américaine de 60 kilomètres avec la participation de douze équipes réputées. Sur route course de 30 kilomètres organisée par l'Union Jeanne-Rose par le Pédales Sportives Creusotes, avec deux passages au Creusot (Croix-Ménéé et Quatre-Chémies). Un football association, match amical au Parc de Montprecher entre les équipes premières de la jeunesse Ouvrière du Creusot et de la société sportive toulousain-slovaque du Creusot.

En rugby, au Parc des Sports, à 14 h., 30, match de sélection pour la formation des équipes du Club Olympique Creusotin.

CALENDRIER DU RACING-CLUB CHALONNAIS
30 septembre. Amicale des Charpenettes à Lyon (département de Clermont) à Chalons; 11 octobre. Union Sportive Orléanaise à Dole; 18 octobre. Gaz'Arts de Luny à Chalons; 25 octobre. Football Club de Dijon à Chalons (Champnagnay); 1^{er} novembre. Union Sportive Bressane à Chalons; 8 novembre. Union Sportive Dijolaise à Chalons; 15 novembre. réserve; 22 novembre. Union Sportive Autonnaise à Chalons (Champnagnay); 29 novembre. Stade Dijonnais à Dijon (championnat); 6 décembre. Club Olympique Creusotin à Chalons (championnat); 13 décembre. Football Club de Dijon à Chalons (championnat); 20 décembre. Football Club Moulinois à Chalons; 27 décembre. Union Sportive Autonnaise à Chalons (championnat); 3 janvier. Stade Dijonnais à Chalons (championnat); 10 janvier. Union Sportive Montluonnaise à Chalons; 17 janvier. Club Olympique Creusotin au Creusot (championnat); 24 janvier. E. L. à Lancy; 31 janvier. Football Club Moulinois à Moulins; 7 février. Championnat de France; 14 février. Championnat de France; 21 février. Championnat de France ou Union Sportive Bressane à Bourges; 28 février. Amicale des Charpenettes à Chalons; 28 mars. Stade Clermontois à Clermont.

LA GRANDE FETE SPORTIVE

Pour la recouverte de la saison de football, qui très vraisemblablement aura lieu le dimanche 27 septembre, à Fourchambault, on annonce une grande manifestation sportive où le concours de l'équipe et des athlètes charnais serait acclamé. L'Union Musicale de Fourchambault rehausserait par sa présence l'éclat de cette fête.

Nous donnerons ultérieurement les détails de cet événement.

AU FOOT-BALL-CLUB COSMOIS

Demain dimanche, les fécécistes se rendront à Saint-Bault, y disputant l'interclub où participent également Nevers et Bourges.

Rendez-vous de tous les athlètes convoqués, à 13 h. 30, place d'Armes, à M. Perrier, rue du Commerce, où ils prendront l'auto devant les emmener.

A L'ASSOCIATION SPORTIVE MACONNAISE
L'A. S. M. inaugurera, dimanche prochain, au Stade du Breuil, sa saison de rugby. Elle rencontrera l'équipe de l'U. S. Bressane, qui possède de cette année un PM remarquable, aux lignes d'avant puissantes et rapides.

AU STADE DE MONTCEAULES-MINES

Aujourd'hui dimanche, à 14 h. 30, aura lieu au Stade des Alouettes, à Montceaux-Mines, le match d'ouverture de la saison.

Les noir et blanc vont rencontrer la redoutable équipe de l'Aigle blanc des Gauthier, qui aura renforcé cette année par deux internationaux russes.

L'équipe Montcellienne, qui a subi cette année de nombreuses modifications, aura fort à faire pour tenir tête à de périlleux adversaires.

ANNECY SON CHOCOLAT

LA REVUE HEBDOMADAIRE

« La Revue Hebdomadaire » publiée dans son numéro du 5 septembre, l'Anglaiserie, la France et la Société des Nations, par Wickham Steed; La Neuvaine Croisée, par Gaston Pastre; La jeunesse infortunée de Lamartine, par Maurice Levallant.

Concours spécial de la race bovine charollaise et expositions annexes

des 8, 9, 10 et 11 octobre 1925, à Roanne (Loire)

Il est rappelé aux éleveurs que les demandes d'inscriptions au concours spécial de la race bovine charollaise doivent parvenir à la préfecture de la Loire, le 20 septembre au plus tard.

Les exposants trouveront des programmes et des feuilles de déclaration à la préfecture et aux sous-préfectures de leur département.

Il est rappelé aussi que la Société d'Agriculture de Roanne organise, à l'occasion du concours spécial de la race bovine charollaise, diverses expositions annexes dotées de 8.000 fr. de médailles.

Expositions : d'animaux de races ovines et porcines, d'avoilures, d'apiculture, de vins du Roannais, d'horticulture, de semences et produits agricoles, machines agricoles, etc.

Le programme de ces expositions annexes est joint au programme du concours spécial; je réclamer dans les préfectures et sous-préfectures.

Les agriculteurs, éleveurs, commerçants et industriels, devront se conformer pour les demandes d'inscriptions à ces différentes expositions aux stipulations insérées aux programmes des expositions annexes.

Foires et marchés de la région

COBRIGNY. — On cotait : beurre, de 7 à 8 francs la livre; œufs, 6 fr. la douzaine; fromages, 1.25 à 1.50 l'un; vaches, 1.10 à 1.25 l'un; canards, 20 à 28 fr. la paire; pintades, 13 à 15 fr. l'une; pigeons, 6 à 8 fr. la paire; lapins domestiques, 10 à 18 fr. un détail, 4 fr. la livre; poulets, 4 fr. la livre; canards, 1.10 à 1.25 l'un; francs l'une; canilles, 5 fr. pièce; lapins de garanne, 12 à 15 fr. pièce; carpes, 3 fr. la livre; brochets, 3.25 la livre.

COURTENAY. — On cotait : froment, 190 fr; farine, 165 fr; seigle, 98 fr; avoine, 82 fr; orge, 75 fr; fèves, 100 fr; pois, 110 fr; lentilles, 110 fr; foin, 20 fr; de quintal; 800 paires de poulets, 30 à 45 fr; 250 paires de canards, 28 à 36 fr; la paire; 3.500 douzaines d'œufs, 6.50 à 7 fr; la douzaine; 5.500 kilos de beurre, de 15 à 18 fr; gros volailles, 14 à 15 fr. le kilo; 70 veaux gras, 11.50 à 12.50 le kilo; 1.300 lapins domestiques, 12 à 20 fr. la tête; pain, 1.20 le kilo; bœuf, 6 à 12 fr; porc, 12 à 16 fr; mouton, 10 à 14 francs; veau, 11 à 14 fr. le kilo.

GEORGES. — On cotait : beurre, 6.50 la livre; œufs, 6 fr. la douzaine; fromages, 1.10 à 1.30 fr; gros, 18 à 22 fr; grosses volailles, 10 à 20 fr; canards, 12 à 14 fr; lapins, 10 à 22 francs; perdrix, 7 fr; nevers, 6.50 la livre.

LOUHANS. — On cotait : beurre, 6.50 à 6.70 la livre; œufs, 7 fr. la douzaine; pigeons, 7 à 8 fr. la paire; poulets gros vivants, 21 à 30 fr. pièce; moyens, 15 à 20 fr.; petits, 11 à 14 fr.; grosses volailles, 15 à 25 fr.; veaux de boucherie, 3.50 à 4 fr. la livre; moutons, 3 fr.; lapins, 2.75 à 3 fr. la livre; canards, 12 à 15 fr; légumes, 7 fr. 75 la livre; carottes, 12 à 14 fr; tomates, 0.90 le kilo; melons, 3 à 4 fr. pièce; gros poulets, 23 et 30 fr. la paire; poulets de grains, 16 à 23 francs la paire; canards, 15 à 30 fr. la paire; pigeons, 15 à 20 fr. pièce; garanne, 6 à 8 fr. pièce; légumes, 25 à 35 fr.

NEVERES. — A la foire d'hier; bœufs de travail, 3 paires à 7.000 francs; bœufs de boucherie, 10 paires, à 550 fr. les 100 kilos; vaches de boucherie, 12 à 350 fr. les 100 kilos; vaches à lait, 5 à 2.500 fr.; génisses, 25 à 2 fr. 50; veaux de boucherie, 4 à 7 fr. le kilo; élèves, 12 à 2.800 fr.; moutons, 60 à 7 fr. le kilo; chèvres, une, à 100 fr; porcs gros, 8, à 7 fr. de kilo; petits, 10 à 12 fr. le kilo; porc, 12 à 15 fr. le kilo; poulet, 28 à 30 fr. la paire; lapins, 15 à 20 fr. pièce; canards, 12 à 14 fr. la paire; œufs, 7 à 8 fr. la douzaine; légumes, 7 à 10 fr. la livre; tomates, 0.90 le kilo; melons, 3 à 4 fr. pièce; gros poulets, 23 et 30 fr. la paire; poulets de grains, 16 à 23 francs la paire; canards, 15 à 30 fr. la paire; pigeons, 15 à 20 fr. pièce; garanne, 6 à 8 fr. pièce; légumes, 25 à 35 fr.

SAINT-SAULGE. — On cotait : beurre, 7 à 8 francs la livre; œufs, 6 fr. la douzaine; fromages, 1.10 à 1.30 fr; gros, 18 à 22 fr; grosses volailles, 10 à 20 fr; canards, 12 à 14 fr; lapins, 10 à 22 francs; perdrix, 7 fr; nevers, 6.50 la livre.

VICHY. — On cotait : beurre, 15 à 16 fr le kilo; œufs, 7 fr. à 7.50 la douzaine; fromages, 1.20 à 1.50 fr; fromages, vache, 1.50 à 1.75 pièce; lapins morts, 10 fr. le kilo; poulets morts, 16 fr. le kilo; poulets frais, 18 fr. le kilo; canards, 12 à 15 fr; légumes, 7 fr. 75 la livre; carottes, 12 à 14 fr; tomates, 0.90 le kilo; melons, 3 à 4 fr. pièce; gros poulets, 23 et 30 fr. la paire; poulets de grains, 16 à 23 francs la paire; canards, 15 à 30 fr. la paire; pigeons, 15 à 20 fr. pièce; garanne, 6 à 8 fr. pièce; légumes, 25 à 35 fr.

ALGER (Algérie). 12 septembre. — Vins rouges toutes les qualités réunies 0.50 à 0.75; vin blanc de raisin rouge 6.50 à 7.25; achat sur souches à la propriété rouge et blanc de raisin rouge 6 à 6.50 vin blanc de raisin blanc 6.50 à 7 fr.

NARBONNE (Aude). 12 septembre. — Récolte 1924 : 9 à 10 degrés, 70 à 75 fr.; 10 à 11 degrés, 75 à 80 fr.; 11 à 12 degrés, 80 à 87 fr. l'hectolitre nu à la propriété. Récolte 1925, vin logé, 75 à 80 fr. le degré.

MAISON D'AMEUBLEMENTS COLLET-MERIAUD

Varennes-sur-Ailier (Allier)
STOCK VISIBLE : 50.000 meubles
Entrée libre. — Prix marqués
Ouverture permanente dimanches et fêtes compris.
Bons Défense et Rente française acceptés en paiement à la valeur du jour.
Maison de confiance. — Produits garantis

ENVOI GRATIS DU CATALOGUE DE PROPAGANDE (8 pages)
Nbre
Catalogue Général
vertible encyclopédie du Meuble, comprenant 100 pages grand format et 120 reproductions photographiques avec choix complet : Salles, Chambres, Salles à manger, Salles, Cabinets de travail etc. etc. est envoyé franco et recommandé contre trois francs joints à la demande.

PAILLES ET FOURRAGES

MARCHE DE MONTROUGE
Marché complet, approximativement un ditaine de chargements.
Demande calme, derniers prix faiblement tenus.

On cote :
Paille de blé..... 1^{er} qual. 2^e qual. 3^e qual.
135 à 140 120 à 130 100 à 110
Paille d'avoine 118 à 120 105 à 110 90 à 100
Paille de seigle 135 à 140 120 à 130 100 à 110
Luzerne..... 210 à 230 190 à 200 170 à 180
Bégayin..... 210 à 230 190 à 200 170 à 180
Foin..... 190 à 200 170 à 180 150 à 160

Les prix sur-indiqués s'entendent par 100 boîtes de 5 kilos vendues franco de camionnage et d'octroi, au domicile de l'acheteur dans Paris, pourboire non compris.

Les droits d'octroi pour Paris sont au 100 boîtes de 12.50 pour les fourrages et de 1.50 pour les pailles.
Pour les fourrages, les prix de la première qualité s'entendent généralement pour les marchandises à remener vendues hors marché.

COURS DES VINS

ALGER (Algérie). 12 septembre. — Vins rouges toutes les qualités réunies 0.50 à 0.75; vin blanc de raisin rouge 6.50 à 7.25; achat sur souches à la propriété rouge et blanc de raisin rouge 6 à 6.50 vin blanc de raisin blanc 6.50 à 7 fr.

NARBONNE (Aude). 12 septembre. — Récolte 1924 : 9 à 10 degrés, 70 à 75 fr.; 10 à 11 degrés, 75 à 80 fr.; 11 à 12 degrés, 80 à 87 fr. l'hectolitre nu à la propriété. Récolte 1925, vin logé, 75 à 80 fr. le degré.



HALLS CENTRALES DE PARIS

Paris, 12 septembre
Bœuf. — Quart derrière, 1^{er} qualité, 10.50; aloyau, 1^{er} qualité, 13.50; paleton, 1^{er} qualité, 7.50.
Mouton. — Entier, 1^{er} qualité, 11.50; épaule, 1^{er} qualité, 9.50; poitrine, 1^{er} qualité, 6.50. Veau. — Entier ou demi, 1^{er} qualité, 11.20. Porc. — Demi porc, 1^{er} qualité, 9.50.

VOAILLES. — Canards de ferme, la pièce, 10 à 11.50; oies 7.50 à 9.50; poules toutes provenances 12 à 17 fr.

POISSONS. — Anguilles 5 à 16; brèmes 3 à 5.50; brochets 7 à 14; carpes 5 à 10; goujons 14 à 18; grenouilles 1 à 12; perches 5 à 6; truites 14 à 20 fr.

LE Kilo : Charente, Poulton, 12.50 à 16.50; Touraine, 13 à 15.50; Normandie, 10 à 14.50.

CEUFS. — Le mille : Brie, Beauce, 490 à 580 fr; Bourbonnais, Nivernais, 480 à 540 fr; Vendus, 80 à 85 fr; la livre, 170 à 175 fr.

FROMAGES. — Gruyère 9 à 12; Cantal 6.80 à 8.50.

CUIRS ET PEaux

DIJON (Côte-d'Or). 11 septembre. — 1^{er} Résultats de la vente publique des cuirs de la Halle aux Cuir de Dijon, du 9 septembre. Environ : 5.500 cuits, 19.500 veaux, 12.000 moutons. Peaux petits sans tête, jusqu'à 5 kilos, vendus 1.880 à 1.510 fr. les 100 kilos, soit 30 fr. de hausse; moyens sans tête, de 5 à 7 k., vendus 1.804 à 1.240 fr., égal; gros sans tête, 7 k. et plus, vendus 1.070 à 1.129 fr., soit 3 fr. de hausse; vaches légères jusqu'à 27 k., vendus 670 à 680 fr., soit 12 fr. de hausse; moennes de 28 à 34 kilos, vendus 450 à 500 fr., soit 5 francs de hausse; lourdes, de 35 k. et plus, vendus 630 à 724 fr., soit 20 fr. de hausse; bœufs légers, jusqu'à 34 kilos, vendus 635 à 666 fr., soit 3 francs de hausse; moyens, de 35 à 45 kilos, vendus 725 à 800 fr., soit 20 francs de hausse; lourds, 40 kilos et plus, vendus 735 à 775 fr., soit 25 fr. de hausse; taureaux de tous poids vendus 550 fr., soit 10 fr. de hausse; peaux de moutons lainés, vendus 785 à 817 fr. de hausse; vaches légères, jusqu'à 34 kilos, vendus 685 à 676 fr., soit 11 fr. de hausse; moyennes de 35 à 34 kilos, vendues 650 à 691 francs, soit 4 fr. de hausse; lourdes de 35 k. et plus, vendues 690 à 730 fr., soit 10 fr. de hausse; bœufs légers jusqu'à 15 à 20 fr., vendus 655 à 675 fr., soit 16 fr. de hausse; moyens de 25 à 45 kilos, vendus, 780 à 789 fr., soit 37 francs de hausse; lourds, 40 kilos et plus, vendus, 760 à 800 fr. de hausse; taureaux de tous poids vendus 545 fr., soit 15 francs de hausse; peaux de moutons lainés, vendues 785 à 817 fr., soit 27 fr. de hausse; dito ronds, vendus 750 à 773 fr., soit 14 fr. de hausse. La prochaine vente aura lieu le vendredi 9 octobre.

Résultats de la vente publique des cuirs de la Société du Marché des cuirs de Dijon (Côte-d'Or), du mercredi 9 septembre 1925. Environ : 4.800 cuits, 17.000 veaux, 11.000 moutons.

Veaux petits sans tête, jusqu'à 5 kilos, vendus 1.824 à 1.518 fr. les 100 kilos, soit 14 fr. de baisse; moyens sans tête, de 5 à 7 kilos, vendus 1.200 à 1.301 fr., soit 6 fr. de baisse; gros sans tête, 7 kilos et plus, vendus 997 à 1.129 fr., soit 6 fr. de hausse; vaches légères, jusqu'à 27 kilos, vendus 685 à 676 fr., soit 11 fr. de hausse; moyennes de 35 à 34 kilos, vendues 650 à 691 francs, soit 4 fr. de hausse; lourdes de 35 k. et plus, vendues 690 à 730 fr., soit 10 fr. de hausse; bœufs légers jusqu'à 15 à 20 fr., vendus 655 à 675 fr., soit 16 fr. de hausse; moyens de 25 à 45 kilos, vendus, 780 à 789 fr., soit 37 francs de hausse; lourds, 40 kilos et plus, vendus, 760 à 800 fr. de hausse; taureaux de tous poids vendus 545 fr., soit 15 francs de hausse; peaux de moutons lainés, vendues 785 à 817 fr., soit 27 fr. de hausse; dito ronds, vendus 750 à 773 fr., soit 14 fr. de hausse. La prochaine vente aura lieu le vendredi 9 octobre.

Les prix sur-indiqués s'entendent par 100 boîtes de 5 kilos vendues franco de camionnage et d'octroi, au domicile de l'acheteur dans Paris, pourboire non compris.

Les droits d'octroi pour Paris sont au 100 boîtes de 12.50 pour les fourrages et de 1.50 pour les pailles.
Pour les fourrages, les prix de la première qualité s'entendent généralement pour les marchandises à remener vendues hors marché.

MANUFACTURES FRANCAISES D'AMEUBLEMENTS COLLET-MERIAUD

Varennes-sur-Ailier (Allier)
STOCK VISIBLE : 50.000 meubles
Entrée libre. — Prix marqués
Ouverture permanente dimanches et fêtes compris.
Bons Défense et Rente française acceptés en paiement à la valeur du jour.
Maison de confiance. — Produits garantis

ENVOI GRATIS DU CATALOGUE DE PROPAGANDE (8 pages)
Nbre
Catalogue Général
vertible encyclopédie du Meuble, comprenant 100 pages grand format et 120 reproductions photographiques avec choix complet : Salles, Chambres, Salles à manger, Salles, Cabinets de travail etc. etc. est envoyé franco et recommandé contre trois francs joints à la demande.

SAVON DE BEAUTE

BLANC PUR NEUTRE
94 FRANCS

LES CONCERTS DE T.S.F.

Programme d'aujourd'hui dimanche 13 septembre
« RADIO-PARIS »
A 12 h. 50, radio-concert Lucien Paris : 1^o Marche en ré (Mendelssohn); 2^o Les pas des fleurs (L. Dillit); 3^o Pavane (Faure); 4^o Hymne au soleil, solo de violon (Rimsky-Korsakov); 5^o Peer Gynt, suite n° 1 (Grieg); 6^o Le petit âne blanc, solo de piano (Jacques Ibert); 7^o Prélude de Gwendoline (Chabrier); 8^o Sérénade (Saint-Saëns); 9^o Allegro appassionato (Saint-Saëns); 10^o Gopak (Moussoursky); 11^o Scènes pittoresques (Messeni).

A 20 h. 15, radio-communication des sans-filistes 28 heures d'espérance, par M. le docteur Corré; à 20 h. 45, radio-concert par Mario Gazes et son orchestre du Château Caucasienn.

ECOLE SUPERIEURE DES P. T. T.
A 15 heures, radio

